



CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

Compte-rendu de la réunion tenue le samedi 25 mai 2019 au restaurant « La Pépinière » 6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}

I – ACTUALITÉS

Présentées par Laure de La Chapelle

1. Notre-Dame de Paris

Comment ne pas évoquer, même brièvement, l'émotion qui nous a tous saisis lorsque nous avons assisté, horrifiés, le lundi 15 avril, à l'incendie de la cathédrale ? Après tout, nous sommes un Cercle d'études historiques et, pour nous, la continuité de ce majestueux monument doit se poursuivre intacte dans l'Histoire de France.

Sans rappeler tous les événements qu'il a ombragés sous ses voûtes, je me contenterai de rappeler qu'en 1830, des émeutiers avaient déjà tenté de piller le trésor et de mettre le feu à Notre-Dame : grâce à l'intervention des médecins de l'Hôtel-Dieu, la cathédrale fut épargnée. Les flammes auraient en effet pu gagner les bâtiments de l'hôpital, situé sur le côté du parvis. Mais l'évêché, tout aussi voisin du monument, fut, lui, investi et entièrement détruit. Ce fut, pour l'affaire Louis XVII, le début du mystère de deux cœurs, déposés chez Mgr de Quelen, l'un dans son bureau, l'autre dans sa chapelle. Chacun d'eux fut retrouvé au cœur de l'émeute par un des deux frères Pelletan. Et c'est donc à l'ombre de Notre-Dame que naquit une controverse qui subsiste encore jusqu'à aujourd'hui.

2. Mary Hartwell Catherwood, best-seller 1901 du roman populaire

En introduction à l'exposé de Christian Crépin, il nous faut méditer sur un fait : dans l'Ohio ou le Kansas, on préfère de beaucoup un Louis XVII américain, héros d'une romance provinciale et populaire, à un Français égaré dans les méandres de la métropole new-yorkaise. Tant pis si ce frenchman est le réel personnage historique, les lecteurs de Mrs Catherwood n'hésitent pas à déclarer en lisant son roman : « C'est tellement intéressant que ça doit bien être vrai ! ». Et le titre d'un journal de Louisiane en 1920 sera en conséquence : « Les habitants de Greenwich Village n'ont-ils jamais lu « Lazzarre » ? » (le livre de Mrs Catherwood). Comment ne l'auraient-ils pas lu ? Il sera réédité vingt-deux fois !

II – REVELATIONS INEDITES SUR LOUIS XVII DECOUVERTES DANS LES JOURNAUX AMERICAINS DU DEBUT DU 20^{ème} SIECLE

Par Christian Crépin

Au préalable je vous prie de vous remémorer ou relire l'article intitulé « *La légende d'une rue de New-York : Leroy street et le cimetière Saint John* » lors mon intervention à la réunion du Cercle du 18/3/2017.

A. Comment Madame Nazare Aga qui écrivait dans la *Légitimité* sous le pseudonyme de Romaney est-elle venue à se pencher sur le problème Leroy-Fersen ?

D'après toutes les correspondances qu'elle a eues avec Champion le directeur de *La Légitimité* il ressort que :

Etant femme et lectrice de l'« *almanach de la mode du jour* » de 1925, elle a lu page 64 « *Le Mystère de la vie et de la mort de Louis XVII* » écrit par Robert LeStrange qui faisait mention de l'article du « *New-York Tribune* » publié le 30/9/1923 et dès le 2/1/1925 elle va à la BN pour retrouver l'article en question mais comme moi elle constate que cet article manque à la BN, elle écrit en Amérique à ce journal..

Le 9/1/1925, elle écrit aussi à Londres (elle ne dit pas à qui) pour avoir le texte complet de la lettre Fersen. Elle conteste l'authenticité de cette lettre par le prénom signé « *Axel* » et la formule finale « *votre tout dévoué* » en disant que ce n'est pas très 1809.

Le 12/2/1925 Mr LeStrange a retrouvé l'article sans la photographie de 1897 du cimetière St John et elle constate que l'écriture de la lettre n'est pas celle de Fersen et que d'après l'emploi du temps de Fersen que celui-ci n'a pu accompagner le jeune Louis 17 en Amérique comme Van de Welde le croit.

Mais rien ne prouve que c'est Fersen qui a accompagné lui-même Louis XVII en Amérique. Cela peut être une connaissance de Fersen.

Le 12/3/1925, Londres ne lui a pas répondu au sujet de l'intégrité de la lettre Fersen et elle indique que Fersen n'aurait pas dit « *heureux en New-York* » qui est une tournure anglaise.

Le 23/3/1925, elle a écrit en Amérique à Van de Welde car le journal n'en a plus d'exemplaire. Une Marquise de Morin Eycard lui avait aussi donné une copie du texte du journal.

Le 30/3/1925. Elle n'a pas de réponse de Londres.

Le 17/12/1925 Elle n'a toujours pas la photo du cimetière. Van de Welde ne lui a pas répondu.

Le 8/7/1926. Elle n'a pas encore le journal américain avec sa photo du cimetière.

Le 9/7/1926 elle indique que son cousin lui a rendu le journal américain et sa traduction.

Le 21/10/1927, elle écrit à Champion : « *vous ne me dites pas non plus, si vous avez envoyé au propriétaire des archives de Fersen un exemplaire du N° sur Leroy ainsi qu'une lettre attirant son attention sur l'article où il est question de Fersen et lui demandant des renseignements. Il faudrait mettre lettre et revue sous un même pli recommandé adressé au propriétaire du château de ... ; aux bons soins de la légation de Suède à Paris avec la mention faire suivre. Sans cette précaution votre pli risquerait de ne pas arriver à destination et ce serait dommage. L'attaché ne m'a plus écrit et je craindrais en insistant davantage de montrer trop d'intérêt pour Fersen et de trahir ainsi mon incognito.* »

Dans la revue La Légitimité d'avril, mai, juin 1927, elle se décide à publier son article sur Louis Leroy et la lettre Fersen.

Ainsi 2 ans ½ de recherches de sa part et presque 3 ans ½ après la publication du New-York Tribune lui ont été nécessaires. Etant limité aux 95 ans de copyright en Amérique ce journal est en ligne jusqu'en 1922 seulement et l'année 1923 n'y est toujours pas. J'ai sollicité une faveur au conservateur du Congrès de Washington où ce journal est numérisé et il m'a envoyé une copie intégrale de l'article du 30/9/1923 et je constate qu'aux Etats-Unis, ils sont très serviables car précédemment aux Archives Nationales à New York j'avais aussi réussi à obtenir les noms sur les tombes du cimetière détruit de St John.

Alors on voit bien que sur cette lettre dans cet article que les mentions « *reçu le 3 janv : par Gog* » et « *reçu le 3 janv 1792 et reç le 3 janv* » ne figurent pas. C'est bien Nazare Aga ou la Légitimité qui ont rajouté ces termes dans la lettre de Fersen afin de pouvoir comparer l'écriture de la lettre avec celle de Fersen. Cela confirme ainsi ce que disais.

Mme Nazare Aga a recopié ces termes d'après le livre « *Le comte de Fersen et la cour de France* » T 1 page 312 ter publié par le baron De Klinckowstrom en 1877 .

Dans cette affaire Louis XVII je fonctionne par preuve. Je n'ai pas encore retrouvé quelle est la salle des ventes de Londres où a été vendue cette lettre. J'aurais été heureux de pouvoir prouver que cette lettre était véritablement de Fersen. Dans le doute je ne me prononce pas. Mais je crois malgré tout à la piste Leroy des USA surtout après la découverte du document de 1920 dont je vais vous parler.

(Source AN 227/AP12 dossier62)

B Ma 2^{ème} découverte l'article du journal: The St Charles Herald Hahnville Louisiana (7/02/1920 page 22) (cet article est aussi paru à la page 2 du Norton Courier dans le Kansas du 8/1/1920)

(Traduction corrigée par Madame de La Chapelle)

New York

Les villageois de Greenwich n'ont-ils jamais lu "Lazarre" ? (de Mary Catherwood)

Louis XVII, le célèbre Dauphin de France, fils de Louis XVI et de Marie Antoinette, a-t-il survécu aux sévices qu'il a subis lorsqu'il était prisonnier du Temple de Paris ? Et le Dauphin fut-il emmené à New York incognito ? C'est dans cette ville qu'il aurait atteint l'âge adulte et qu'il aurait épousé une New Yorkaise, appartenant à l'élite sociale.

Il existe une longue tradition rapportant que le dernier roi de France, « le roi qui n'a jamais régné » avait vécu dans une belle demeure, se situant juste au nord du parc Hudson, qu'il était mort et avait été inhumé dans un caveau du cimetière St John.

En 1795, un homme d'allure distinguée, accompagné d'un vénérable abbé français, et d'un garçon de dix ou onze ans, arriva d'Europe à New York. Le plus jeune des deux hommes choisit et acheta un beau domaine dans le village de Greenwich. Le garçon s'appelait Louis Leroy. Selon la tradition, ce garçon était Louis XVII et son mentor le comte Axel de Fersen.

Quand Louis Leroy eut grandi, il fut intégré à son rang dans la société new yorkaise, épousa une femme qui faisait partie de l'élite de la ville, et fonda une famille.

(Note du journal : Apparemment, les villageois de Greenwich n'ont jamais lu « Lazzarre » de Mme Catherwood, livre suffisamment intéressant pour être véridique.)

Quand Louis Leroy mourut, son corps fut placé dans un caveau situé dans le cimetière St John. Le caveau [la tombe] portait le simple mot « Leroy » surmonté d'un dauphin sculpté dans la pierre.

Lorsque la ville transforma le cimetière en parc public, certains vieux habitants de ce quartier se rendirent dans le caveau de Leroy. Ils rapportèrent que le cercueil qui se trouvait dans ce caveau portait des traces de ce qui avait été sans nul doute à l'époque une fleur de lys en émail et que sur le cercueil était inscrit le nom Louis.

Commentaire

1) Tout d'abord remarquons que ce document confirme :

a- l'article de Van den Weyde du journal « New York Tribune » du 30/9/1923

b- celui de Robert Lestrang pseudonyme de A.Ficatiez de « l'almanach de la mode du jour » de 1925

c- celui de André Mévil publié dans le « journal des débats » du 21/1/1926

d- enfin celui de Salomé Mandel paru en novembre 1965 dans « histoire pour tous »

Ainsi grâce à ce nouvel article du 7/2/1920 nous reculons dans le temps de 3 ans dans la recherche des articles publiés et nous avançons dans la résolution de l'énigme.

2) Par ailleurs et cela est très important et inédit car nous avons ainsi une avancée considérable dans cette piste des USA puisque nous apprenons en plus que sur le cercueil il y avait une fleur de lys et que le terme « Louis » y était inscrit. Il y a ainsi concordance avec le dauphin sculpté dans la pierre du caveau.

Le vrai dauphin est celui qui a fait le moins de bruit par rapport à la plupart des faux dauphins. (Le dauphin du cercueil n'est pas le faux dauphin Lazare William comme le croit la personne qui a écrit le journal)

3) La piste Fersen est à nouveau confirmée. Tout du moins même si Fersen n'a pas accompagné Louis XVII aux USA, il a dû contribuer à l'organisation de son voyage. Vu son précédent aux USA lors de la guerre d'indépendance et sa relation amicale avec Marie-Antoinette, ne soyons pas surpris qu'il ait participé par reconnaissance à la sauvegarde de du fils Louis XVI. (Nous savons que Louis XVII n'est pas le fils de Fersen d'après l'analyse ADN publié par le professeur Lucotte et par moi-même dans « *International Journal of Sciences* » volume 8 de février 2019.

En regard de tous ces éléments et des autres signalés précédemment par Mme de La Chapelle lors des réunions du Cercle ou dans les cahiers, la piste des USA me semble la plus sérieuse.

III – LES MISSIONS DU REPRESENTANT BATTELIER A MEUDON (1^{ère} PARTIE)

Par Didier Huwaert

Introduction

Battelier (ou *Battellier* comme il aimait à écrire son nom), à l'instar de Lacoste et bien d'autres, était un de ces représentants du peuple presque inconnus, qui n'a pas brillé par son œuvre législative ni par des talents particuliers. Si l'on excepte quelques notices biographiques sommaires ainsi que les comptes-rendus des travaux de la Convention nationale, Battelier n'a pas suscité l'intérêt des historiens en général.

Cependant, cet homme s'est fait connaître en assumant quelques importantes fonctions

1. La jeunesse de Battellier.

Jean-César Battellier est né le 13 décembre 1757 à Vitry-le-François, sur la Marne. Orphelin de père et de mère à l'âge de dix ans, il a été placé sous la tutelle de son oncle, puis, à la mort de celui-ci, de sa grand-mère. Le jeune Jean-César s'est marié et est entré au régiment de la Sarre Infanterie, comme simple soldat. Le fils unique de cette union est, à son tour, décédé, à l'âge de trois mois. Cette série de décès dans l'entourage immédiat de Battellier, est le premier élément, dramatique, qui a dû l'affecter profondément et contribué à forger en lui une personnalité souvent intransigeante, colérique, parfois violente, et revendicatrice, qui transparaîtra dans son comportement politique.

A sa majorité, il n'a pas voulu renoncer à la succession de ses parents, or sa grand-mère avait dilapidé une partie de son avoir. Dès lors, Jean-César a été contraint de vendre ses meubles pour payer ses dettes. Cependant, la somme qu'il en a tirée n'a pas suffi à désintéresser ses créanciers, au point qu'en 1788, il a dû leur laisser ce qui lui restait et, pour les satisfaire, prendre avec eux des arrangements de manière à éviter des poursuites. Sa vie durant, Battellier a couru derrière l'argent. Ce second élément nous aide à comprendre pourquoi il a accepté plusieurs missions longues et délicates, au service de la République, et s'est montré toujours zélé et loyal à l'égard de ses commettants.

2. L'horloger de Vitry-sur-Marne

Il a ensuite appris le métier d'horloger et s'est initié en même temps à la mécanique, à la physique et aux mathématiques.

L'horloger s'est fait d'abord élire maire de sa ville natale, puis député du département de la Marne à la Convention nationale, le 4 septembre 1792.

Montagnard, il a voté la mort de Louis XVI, sans appel au peuple ni sursis, après avoir prononcé un discours particulièrement accablant contre la personne du Roi.

A la suite du décret du 9 mars 1793 par lequel la Convention avait décidé de l'envoi sans délai de 82 commissaires dans les départements, Jean-Baptiste Drouet (le maître de poste de Sainte-Menehould) et Jean-César Battellier ont été adjoints à Thuriot et Pons de Verdun. Il s'agit de la première mission de Battellier.

3. La Commission des Dix chargée de la vente des meubles du domaine royal, section de Paris (Tuileries, Vincennes)

Il en est élu membre, le 25 juillet 1793, avec son collègue député de la Marne comme lui, Pierre-Antoine Laloy, avec qui l'amitié se prolongera jusque sous l'Empire.

4. La Manufacture nationale de Porcelaines de Sèvres

Le 16 septembre 1793, le Comité de Salut public l'a désigné Commissaire de la manufacture.

5. Auprès de l'Etablissement national de Meudon.

Le 23 avril 1794, le Comité de Salut public l'a désigné Surveillant des épreuves.

Rappel des principaux événements survenus au domaine royal de Meudon, sous la Terreur

En janvier 1793, les scellés sont apposés à Meudon et la vente publique du mobilier de tous les châteaux, est décidée.

Le 9 octobre 1793, les conventionnels Treilhard et Anguis sont envoyés par le ministre de l'Intérieur au Vieux Château de Meudon. Ils décident d'en enlever les glaces, les cheminées et les quelques meubles restants. Cette opération préparait sans doute les autres qui allaient suivre.

Le 20 octobre 1793, sur un rapport du Comité de Salut public, la Convention nationale décréta la création, à Meudon, d'un "Etablissement propre à faire de nouvelles recherches sur le perfectionnement des divers objets d'artillerie ou machines de guerre".

Par un arrêté du 2 germinal an II (22 mars 1794), « *le Comité de Salut public, (...) désirant concilier le secret et la prudence qu'exigeait cette importante opération, avec l'organisation du travail des armes qui existait alors, arrêta ce qui suit* » :

1. *Il y aura une Commission composée de trois membres [nommés par le Comité], qui sera chargée des épreuves d'artillerie à faire à Meudon et dont l'objet sera spécifié par des instructions particulières.*

2. (...) *Il sera mis sur les portes et sur les grilles servant de clôture aux lieux sus-désignés, un écriteau portant ces mots : "Etablissement national pour différentes épreuves sous la surveillance du Comité de Salut public. »*

Albert Vast relate l'événement suivant : « *Le 9 germinal an II (29 mars 1794) [soit une semaine, jour pour jour après la création de la commission chargée des épreuves d'artillerie], alors que Battellier [ou Battelier] était encore en mission à la Manufacture de Sèvres, des délégués de la commission des dix, dont il faisait partie, chargée de la vente des biens de la liste civile, se transportèrent à la Maison nationale du ci-devant château de Meudon. Assistés de commissaires du Comité de Salut public, ils en parcoururent les différents appartements et reconnurent qu'ils pouvaient resserrer dans 3 pièces de celui du ci-devant dauphin les différents meubles et glaces disséminés dans les 2 châteaux et livrer tous les bâtiments dépendant de ceux-ci aux commissaires pour l'expérience de l'artillerie. En conséquence, (...), ils décidèrent qu'ils feraient transporter et déposer dans ces 3 pièces tous les meubles et glaces de façon à mettre de suite ces commissaires en possession du reste des bâtiments.*

Carnot, député de la Convention nationale et membre du Comité de Salut public, instruit de cette délibération, l'approuva comme étant la plus propre à accélérer les travaux et à mettre les commissaires du Comité de Salut public à même de poursuivre leurs expériences, et il pria Battellier, représentant du peuple à Sèvres, qui accepta, de suivre et de surveiller ces opérations.

Battellier observa, le 12 germinal (1^{er} avril), que cette manière de procéder serait infiniment longue (...), aussi arrêta-t-il que les meubles et effets qui se trouvaient dans les appartements seraient transportés sur-le-champ sous les remises d'un bâtiment, dit de la Porte Verte, situé sur la Grande avenue, pour être inventoriés par la suite (...) ».

Cette relation soulève des interrogations. La première phrase nous étonne : « *alors que Battellier [ou Battelier] était encore en mission à la Manufacture de Sèvres* ». Il n'avait pas encore été désigné par la Convention pour surveiller l'Etablissement de Meudon, que déjà il était appelé à s'en occuper. Pour quelle raison a-t-il participé à cette opération alors qu'il n'en avait pas formellement les pouvoirs ? En effet, Battellier était, par ailleurs, aussi membre de la Commission des Dix mais uniquement compétent pour les maisons royales situées dans le ressort de Paris. Ensuite, l'on peut se demander en quoi cette intervention à Meudon, pour une question de mobilier, pouvait intéresser Lazare Carnot personnellement, pourtant absorbé par les questions militaires et, à ce titre, occupé à préparer la campagne du printemps 1794, qui allait débiter au Nord et sur le Rhin.

Enfin, si l'on rapporte cet événement à l'arrêté du 9 octobre 1793 cité plus haut, l'on s'étonne des tergiversations au sujet du mobilier domaine royal de Meudon, puisque, après avoir fait vider le château de ses glaces, cheminées et meubles restants, l'on décide à présent de les y remettre.

On se souviendra qu'une fois désigné représentant en mission "surveillant les épreuves de Meudon et les travaux de l'aéostat", Battellier a fait prendre un arrêté pour rassurer la population et un

autre, de police, « *voulant faire respecter le secret de la République* », pour dissuader des candidats à l'intrusion dans l'ancien domaine royal.

Dans son rapport à la Convention, le 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794), Prieur de la Côte d'Or, au nom du Comité de Salut public, a fait reconnaître par l'assemblée législative le dévouement avec lequel Battellier s'est acquitté de sa mission, a fait approuver par elle les actes de son collègue et, par là même, a couvert la mission de celui-ci pour la période précédant et suivant immédiatement la chute de Robespierre (Gazette nationale ou le Moniteur universel, Septidi 7 vendémiaire an III - 28 septembre 1794).

(à suivre)

IV – LETTRE DE LA REINE MARIE-CAROLINE DE NAPLES A L'IMPERATRICE D'AUTRICHE (11 AOÛT 1795)

Par Marcel Huwaert

Je vous ai présenté antérieurement ce que j'ai appelé « le code d'honneur des Habsbourg », en mettant l'accent sur l'esprit de famille puissant, prodiguant solidarité, assistance mutuelle et dévouement. Ces principes furent promulgués par l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. Je vais vous citer un exemple parmi tant d'autres dans cette optique. Il s'agit d'une lettre de la reine Marie-Caroline de Naples, sœur de Marie-Antoinette, à l'impératrice d'Autriche.

Il faut constater que le destin de Marie-Antoinette n'avait cessé d'obséder l'esprit de Marie-Caroline. Extrait du livre « Les Bourbons de Naples, 1731-1825 » d'Harold Acton : « La nouvelle de l'exécution de la Reine de France l'a bouleversée. Très pâle, en pleurs, elle conduisit ses enfants à la chapelle royale. Un ardent désir de vengeance se mêlait à sa douleur. Sous un portrait de Marie-Antoinette dans son cabinet de travail, elle écrivit : « Je poursuivrai ma vengeance jusqu'au tombeau » ».

« Je vois ce que vous me dites pour cette pauvre orpheline, votre double cousine [Marie-Thérèse Charlotte]. C'est un vrai acte de charité que de la tirer de ses bourreaux.

J'ai toujours désiré l'avoir mais ainsi elle sera bien mieux. Il faut de toutes les façons en avoir pitié et charité. Si elle est restée ce qu'elle doit être, ce qui pourtant serait un vrai miracle, abandonnée comme cette pauvre enfant a été, alors je trouverais que les choses s'arrangent. Elle pourrait encore être établie et le fils du Comte d'Artois et le petit-fils de Condé pourront infiniment convenir. J'ai une pitié de cette jeune personne que je ne saurais dire. Je me flatte qu'elle ne vous incommodera jamais, mais, en tout cas, sachez qu'à Naples elle retrouvera une mère. Je crois qu'il sera très sage de la faire peu répandre ses malheurs en le lui défendant. Enfin, je la recommande à votre amour. Marie-Caroline ».

Voilà un bel exemple pathétique de l'esprit de famille régnant chez les Habsbourg.

V – A PROPOS DE GEOGRAPHIE : DE LOUIS XVI ET SON FILS, LOUIS-CHARLES, DUC DE NORMANDIE, A WILLIAM PLAYFAIR (1759-1823), INGENIEUR ECOSSAIS

Par Max Feuillet

Nous savons, de nos jours, que Louis XVI a été un roi très averti des progrès scientifiques de son siècle (inventions, découvertes), un homme dont les connaissances, dans des domaines divers, étaient très approfondies. L'image que nous avons de lui, maintenant, n'a plus rien à voir avec le portrait caricatural qui est apparu à la Révolution, et qui a perduré bien au-delà ...

Après la chute du I^{er} Empire, une sorte de « restauration » de l'image du roi défunt se fait jour. Voyez le célèbre tableau de Monsiau (1754-1837) datant de 1817. Dans son article « L'Expédition Lapérouse (mars 2016, Histoire par l'Image), son auteur (Pierre-Yves Beaurepaire, professeur d'histoire moderne à l'Université de Nice-Sophia Antipolis) nous dit : « Louis XVI avait projeté de faire réaliser cette toile par Elisabeth-Louise Vigée Lebrun (...). Sous la Restauration, Louis XVIII, frère cadet de Louis XVI, reprend le projet et passe commande à Nicolas André Monsiau d'une œuvre qui exalte l'une des grandes entreprises savantes et maritimes de la fin de l'Ancien Régime et, à travers elle, le défunt roi qui l'a rendue possible. L'œuvre insiste sur l'esprit de décision de Louis XVI, qu'on lui a souvent contesté, sur son goût de la géographie et sur les ambitions de la monarchie à travers sa marine ».

Le témoignage de Jean-Benjamin de La Borde (1734-1794) cité par le comte Joseph Torelli

Ce goût de la géographie que possédait Louis XVI à un haut niveau n'était connu et surtout apprécié de son vivant que par son entourage restreint. C'est ce qu'écrit au chevalier de Foulaines le comte Joseph Torelli¹ dans une lettre insérée dans le livre : « De l'Authenticité des Lettres de Louis XVI... » (Paris, Migneret, Juillet 1819, pp 22-24) en citant le témoignage que lui avait fait autrefois Jean-Benjamin de La Borde² : « On sait d'ailleurs que ce Prince écrivait très bien et qu'il unissait à trop de défiance de lui-même et à un excès de timidité des connaissances très-étendues, particulièrement en Géographie et en Histoire. M. de La Borde (ancien premier valet de chambre de Louis XV), homme en état de juger, m'a souvent dit combien il était étonné de l'instruction de Louis XVI et de sa modestie : or, sa position le mettait à même de bien voir, car il travaillait souvent dans le cabinet du Roi, qui l'avait chargé de faire exécuter ses cartes de géographie. Il m'a même ajouté (ce qui s'est trouvé inséré depuis dans la lettre à l'abbé d'Avaux)³ « que le Roi se réservait d'apprendre lui-même la Géographie à Mgr le Dauphin et qu'il l'avait chargé de faire graver des tableaux historiques et chronologiques dans le genre de ceux de Le Sage, pour tapisser l'Appartement de ce Prince ». Cette affirmation a, au premier abord, un sérieux problème : la

¹ Le comte Torelli-Narcy a appartenu à une famille noble italienne dont deux branches ont émigré : l'une en France, l'autre en Pologne (apparentée aux familles Poniatowski, et Sobieski).

Joseph Torelli-Narcy est né à Paris (Paroisse N.D. Des Champs) en 1765. Au début de sa lettre citée plus haut, il est qualifié de « chevalier des Ordres Royaux de S. Stanislas (1^{ère} classe), et de S.-Louis (nous ne l'avons pas retrouvé dans les listes...), Maréchal de camp, etc... Après avoir été sous-lieutenant au régiment des Hussards, Esterhazy, il semble avoir été premier aide -de -camp colonel du maréchal de Mailly.

² Jean- Benjamin de La Borde (1734-1794). Personnage aux facettes multiples : compositeur, historien, fermier général, sans oublier sa fonction de premier valet de chambre de Louis XV. Cet homme était bien en Cour (son épouse fut aussi dame de lit de la reine Marie-Antoinette).

³ Au début de la Restauration il y eut une polémique à propos de l'authenticité des « Lettres de Louis XVI » qui avaient déjà paru en 1803 à Paris à l'initiative d'une anglaise : Miss Helen-Maria Williams (1762-1827) : « Correspondance politique et confidentielle inédite de Louis XVI ». Ces lettres connurent d'autres éditions par la suite. Une d'entre elles devint très connue : « Lettre de Louis XVI à M.L'abbé d'Avaux instituteur de Monsieur le Dauphin. Paris ce 11 mars 1791 ») dans laquelle le Roi affirme : « Je me réserverai certains moments pour apprendre à mon fils la géographie ». Deux camps s'opposent à la Restauration : celui de ceux qui nient l'authenticité de ces lettres, et qui eurent comme chef de file Jean Eckard, bien connu des membres du Cercle., et celui de ceux qui en affirment la véracité, et qui se regroupèrent aux côtés d'un certain François-Nicolas Dufriche de Foulaines (1767-1830), co-auteur de l'ouvrage déjà cité : « De l'Authenticité des Lettres... ». Le Comte Torelli est donc un suiveur, ou plutôt un témoin parmi d'autres fidèles du « chevalier » de Foulaines. L'abbé d'Avaux ne nous a pas laissés de témoignage direct sur son avis à propos de cette « lettre ». Il ne l'aurait connue que par l'édition de Miss William, mais aurait admis y avoir reconnu les propos et idées que lui avait tenus le Roi concernant l'éducation de son fils Louis-Charles.

première édition de l'Atlas de A. Lesage date de 1801 (à Londres) et à partir de 1802 pour la France !

Ce n'est donc pas J.-B. de La Borde qui a parlé de Lesage à Torelli ; mais c'est Torelli lui-même qui fait référence à l'atlas de Lesage, n'ayant pas d'autre point de comparaison, en 1819, au vu des descriptions des cartes et des tableaux que La Borde avait faits autrefois.

Qui a été ce Lesage, créateur d'un nouveau concept d'Atlas ? Ce nom est un pseudonyme : il s'agit du marquis Emmanuel de Las Cases (1766-1842), devenu par la suite baron puis comte d'Empire !

Dans le « Mémorial de Sainte-Hélène » de Las Cases consacre un chapitre quasi entier à la genèse de son atlas qui connût un véritable succès, au moins dans la première partie du XIX^{ème} siècle.

Cependant de Las Cases reste assez évasif sur certains points. Ne partageant pas les idées nouvelles, il émigra dès 1789. Il séjourna alors en Allemagne, puis en Angleterre, tout en participant à l'expédition de Quiberon, en 1795. De retour à Londres il devint l'instituteur des enfants d'une aristocrate française mariée à lord Clavering. C'est alors qu'il créa et publia son « Atlas historique » en 1801 sous le nom de A. Lesage. Séjournant depuis quelques années en Angleterre, et exerçant, pour survivre, la profession d'instituteur d'enfants aristocrates, de Las Cases n'a pas pu ignorer l'ouvrage de William Playfair : « The commercial and Political Atlas » dont la première édition date de 1786. (Wikipédia, dans son article sur de Las Cases, écrit que son Atlas « fut en son temps l'équivalent français du « The Commercial and Political Atlas » de William Playfair »). Il y a bien un lien entre Playfair et Louis XVI : il nous est expliqué dès le début de l'Introduction de l'édition en fac-simile de 2006, aux Cambridge University Press, par Ian Spence (Université de Toronto) et Howard Waine (statisticien indépendant). Rappelons brièvement la carrière de William Playfair : William Playfair est né en Ecosse en 1759 et mort à Londres en 1823. Il fut un ingénieur et un économiste qui, par son ouvrage : « The Commercial and Political Atlas » (1^{ère} parution : 1786, Londres), proposa des représentations graphiques de statistiques, dont les techniques perdurent encore de nos jours. Dans l'édition de 1801 il inclut le diagramme circulaire bien connu de tous.

Notons que son Atlas ne contenait pas de cartes géographiques mais des tableaux de données économiques et politiques. Il vint s'établir à Paris en 1787. « A further indication of the king's approval was the royal permit he granted for the establishment of a factory to work metal in Paris. » (Spence et Waine, ouvrage cité ci-dessus). Il retourna s'établir à Londres en 1793 ... Plus tard, il revint à Paris, mais de façons épisodiques. L'édition de 1801, traduite en français fut éditée à Paris en 1802.

Il est symptomatique, en ce début de XXI^{ème} siècle, que, pour une nouvelle édition (2006) de l'ouvrage de Playfair, les auteurs commencent leur « Introduction » en évoquant l'intérêt que cet Atlas provoqua chez le roi de France : nous avons là un exemple caractéristique du changement de regard, de la part d'universitaires (anglo-saxons ...) sur la réalité des qualités intellectuelles et morales de Louis-XVI et sur son aptitude à comprendre et à adopter des avancées scientifiques de son époque, dans le but d'améliorer son règne, c'est à dire pour le bien de tous. Il nous a semblé préférable de citer les principaux extraits de cette « Introduction » dans leur langue originelle, plutôt que dans une traduction dont nous ne pouvions assurer l'exacte fidélité au texte anglais... Ainsi débute cette « Introduction » :

« Sometime in 1787, just two years before France was plunged into revolution and chaos, the Count of Vergennes delivered a package to the royal court of France for the attention of the king.

The gift for Louis XVI had come to Vergennes from Lord Landshome, an English politician who was on intimate terms with many in the upper echelons of Parisian society. Vergennes was certain that Louis XVI would very interested in the contents of the package » (...)

Vergennes connaissait évidemment bien le Roi de France.

« Louis XVI, an amateur of geography and the owner of many fine atlases, examined his acquisition with great interest. Although the charts were novel, Louis had no difficulty in grasping their purpose. Many years later, their author wrote that [the king] at once understood the charts and was highly pleased. He said they spoke all languages and were very clear and easily understood Playfair (1822-3). (...) « The favorable assesement of the ill-fated Louis XVI - who was to perish under the guillotine less than six years later - was both fittig and prescient. A century and half later, in 1937, the great American historian of statistics, H.G. Funkhouser, echoed the sentiment of the king when he said that « the graphic method is rapidly_becoming a universal language ».

Louis XVI, en tant que roi, voyait toute la modernité et toute l'efficacité de ces tableaux graphiques et statistiques (imaginés par W. Playfair) universellement employés de nos jours. S'il tenait à enseigner la géographie à son fils Louis-Charles, nous avons là un exemple de son désir de l'initier aussi, pour le futur, aux techniques nouvelles permettant de mieux comprendre et mieux diriger le monde de son temps.